



© Claudio Ripatti

# Appel à projets 2024

## Programme de résidence en France à destination des designers et artisans d'art de Chine

Co-organisé par le Mobilier national et l'ambassade  
de France en Chine

Avec le soutien de l'Académie des beaux-arts

L'ambassade de France en Chine souhaite développer **les échanges et la coopération dans le domaine des métiers d'art en France et en Chine**, deux pays avec une tradition forte et des savoir-faire d'excellence.

Pour ce faire, elle s'associe au Mobilier national, avec le soutien de l'Académie des beaux-arts, afin de proposer **une résidence de recherche en métiers d'art de 3 mois en France**, destinée à un designer ou artisan d'art œuvrant dans le champ de la création contemporaine.

Les métiers d'art couvrent une variété de professions dans lesquels **le soin du temps long, l'amour du geste et le savoir-faire transmis depuis des générations** constituent le cœur de la pratique. Dans les différentes provinces de Chine, le travail de la porcelaine, de la laque, du bambou, du papier ou encore du fil, pour ne citer que certaines spécialités artisanales, fleurissent encore aujourd'hui et sont développées par des artistes et des ateliers. La résidence s'adresse à **un designer ou artisan d'art chinois** œuvrant dans le champ de la **création contemporaine qui fait preuve d'un travail maîtrisé et d'une œuvre de qualité dans son domaine artisanal en Chine**, depuis l'utilisation des matières premières à la fabrication manuelle. Sa pratique et sa production témoignent d'une réflexion artistique cohérente, ancrée dans son temps et arborant **une forte dimension contemporaine**.

À partir d'un **projet de recherche original**, ce séjour sera l'occasion pour le lauréat de découvrir le Mobilier national, ses manufactures et ses ateliers et de bénéficier d'un accompagnement de l'institution dans la réalisation du projet de recherche sélectionné. Plus globalement, ce séjour permettra au lauréat de profiter d'un accompagnement professionnel et artistique en France, de découvrir des ateliers, de rencontrer ses homologues et de créer **un échange autour des savoir-faire des deux pays**.

## Une résidence au cœur de l'artisanat français

Ce programme de résidence permet à un designer ou artisan d'art **chinois** œuvrant dans le champ de la **création contemporaine** de **s'immerger 3 mois dans l'écosystème des métiers d'arts français**. La résidence servira principalement à **la recherche du lauréat dans le domaine de l'artisanat et du design français, afin qu'il puisse développer et réaliser son projet**.

Cette résidence de recherche se conçoit comme **un travail d'exploration, une enquête de terrain** qui inspire et qui crée des liens. Son déroulement n'est pas centré sur une forme spécifique ou sur une restitution matérielle (contrairement à une résidence de production), mais privilégier la découverte de la scène française des métiers d'art et les échanges humains autour de la création artisanale de la France et de la Chine.

Via la découverte des manufactures et ateliers du Mobilier national, la mise à disposition de moyens techniques, les rencontres avec des professionnels et l'accompagnement artistique, la visite d'institutions emblématiques et des déplacements en région, le lauréat pourra s'inspirer pleinement des techniques, des savoir-faire, des esthétiques et de l'esprit de l'artisanat français afin que son projet puisse murir et se concrétiser.

## Découverte du Mobilier national, de ses ateliers et ses activités

Le lauréat pourra avant tout partir à la découverte du Mobilier national, ses divers lieux dédiés aux métiers d'art et ses multiples activités. Grâce à ses ateliers de créations et de restauration, le Mobilier national perpétue et transmet des savoir-faire d'exception. **Les manufactures des Gobelins et de Beauvais** sont vouées à la tapisserie, **la manufacture de la Savonnerie** au tapis, **les ateliers du Puy-en-Velay et d'Alençon** à la dentelle. **L'Atelier de Recherche et de Création – l'ARC** – promeut la création et le design contemporain en France. Sept ateliers de restauration se répartissent les différentes spécialités du bois, du métal et du textile.

La production de l'ARC, destinée à meubler et à orner les bâtiments officiels à l'instar de l'ensemble des pièces qui sortent des ateliers du Mobilier national, se veut le symbole d'un design français à la pointe de l'innovation, tant du point de vue des formes que des techniques utilisées.

Le Mobilier national constitue un écrin d'exception pour les créations artistiques autour de la couleur grâce à **son atelier de teinture**, héritier de l'atelier établis depuis le XVe siècle au bord de la Bièvre. Dans la continuité du nuancier de Chevreur, **le N.I.M.E.S**, système numérisé de classification des couleurs qui répertorie plus de 20 000 coloris sur laine, pourrait constituer un outil précieux pour travailler autour de la couleur.

Enfin, l'institution a la conviction qu'encourager la renaissance des filières locales de laine s'impose plus que jamais comme une nécessité. Le Mobilier national s'est engagé au sein du **Collectif Tricolor** pour mettre ses productions d'exception au service de la relocalisation de la laine française.

## Moyens techniques mis à disposition

Le lauréat aura accès **aux différents ateliers du Mobilier national et à leur savoir-faire d'exception** : l'atelier de teinture pour la laine, le nuancier répertoriant plus de 20 000 coloris sur laine, les ateliers de restauration (ébénisterie, menuiserie en sièges, lustrerie-bronze, restauration de tapis et de tapisserie, de tapisserie d'ameublement, tapisserie-décor) de création textile (haute lisse et basse lisse).

## Rencontres et accompagnement professionnel et artistique

Pour la réalisation de son projet, le lauréat pourra être **accompagné par les artisans de l'Atelier de Recherche et de Création**, des manufactures textiles mais également par les ateliers de restauration du Mobilier national où travaillent cent dix techniciens d'art et chefs de travaux : ébénisterie, menuiserie en sièges, lustrerie-bronze, restauration de tapis et de tapisserie, de tapisserie d'ameublement, tapisserie-décor. Cet accompagnement se matérialisera par **des échanges réguliers** par lesquels les artisans du Mobilier national apporteront leur expertise et conseilleront le lauréat. Il est entendu que les ateliers du Mobilier national ne pourront en revanche être mobilisés pour la fabrication matérielle du projet.

Au cours de la résidence, le lauréat sera également **mis en relation avec des acteurs clefs du domaine** ; artisans, artistes, directeurs d'institutions et de musées, conservateurs du patrimoine... Ces diverses rencontres offriront au lauréat **une vision complète et plurielle des métiers d'art français et pourront l'aider dans la réalisation de son projet.**

## Visites de lieux d'artisanat et déplacements à Paris et en région

Enfin, le programme de résidence permettra aussi au lauréat de **visiter des musées emblématiques** telle que la Cité de la céramique à Sèvres. Incontournables pour la conservation et la diffusion de l'artisanat français, ces lieux sont les témoins de la pluralité des objets d'art et des savoir-faire en France.

**Des déplacements en dehors de Paris** seront aussi au programme ; les régions françaises recèlent des manufactures, ateliers et autre lieux importants pour découvrir et comprendre la complexité des métiers d'art.

## Résidence

Résidence de recherche de **3 mois, d'avril à juin OU de juillet à septembre 2024**.

Nous privilégierons les candidats pouvant rester 3 mois sur les périodes indiquées. Si ces périodes et cette durée ne rentrent pas dans le calendrier du candidat, ce dernier est invité à préciser dans sa candidature ses dates et durée privilégiées pour la résidence (qui devra obligatoirement se tenir entre mars et septembre 2024 et être d'un mois minimum).

## Prise en charge

Les frais de transports internationaux, de visa et d'hébergement sont pris en charge. Une allocation de séjour sera également fournie au lauréat.

## Calendrier

- **Octobre 2023** : lancement de l'appel à projets
- **Novembre 2023** : dépôt des candidatures
- **Décembre 2023** : commission de sélection et annonce du lauréat
- **Printemps ou été 2024** : accueil du lauréat

## Comité de sélection

Le comité de sélection sera annoncé ultérieurement. Il rassemblera des représentants des partenaires du programme de résidence ainsi que des professionnels chinois dans le domaine du design et de l'artisanat.

# Modalités de candidature

## Profil recherché

L'appel à projets est exclusivement destiné à **des designers ou des artisans d'art œuvrant dans le champ de la création contemporaine, de nationalité chinoise**, ayant une pratique en Chine en lien avec les métiers d'art, les métiers de la main et la création artisanale, à titre professionnel.

Le lauréat devra être porteur d'un **projet de recherche original** qui pourra être développé grâce une résidence de recherche en France, en particulier grâce à une découverte du Mobilier national.

## Critères d'éligibilité

Le candidat doit :

- De **nationalité chinoise** ;
- Être basé en **Chine** ;
- Être engagé dans la **vie professionnelle** ;
- Justifier de **travaux antérieurs** ;
- Avoir des bases de communication **en anglais ou en français**
- Être capable d'être **autonome** dans la gestion d'une résidence en France.  
Le lauréat doit également être autonome dans la **préparation du voyage** (effectuer les démarches de visa, gérer les moyens de communication etc.) et **dans la vie quotidienne sur place en France** (prendre les transports, faire ses courses, etc.) ;
- Être **disponible** et se libérer de ses activités professionnelles durant toute la période du séjour ;
- *Aucune restriction sur l'âge n'est imposée.*

## Critère d'attribution

Les critères de sélection retenus par le jury intégreront notamment les critères suivants :

- Pertinence de la problématique retenue par le projet ;
- Intérêt pour les métiers d'art français et prise en compte de leurs spécificités dans la réalisation du projet **et/ou** capacité du projet à faire le lien entre les métiers d'art français et chinois ;
- Qualités artistiques et esthétiques ;
- Originalité de la forme ;
- Dimension innovante de la proposition ;
- Cohérence de l'ensemble de la proposition vis-à-vis de la résidence proposée ;
- Clarté du projet et de ses axes artistiques, culturels et intellectuels ;
- Pertinence de la résidence au regard du développement de la carrière professionnelle.

# Dépôts des dossiers

## Composition du dossier

Les éléments du dossier à déposer **en français ou anglais, ET en chinois** :

1- **Une proposition (5 pages maximum)** présentant le projet et décrivant la recherche qui sera effectuée pendant la résidence en vue de sa réalisation future.

La proposition devra inclure des informations concernant le **concept**, les **objectifs** et les **matériaux** du projet.

2- **Un Curriculum Vitae** ;

3- **Un dossier artistique / portfolio (15 pages maximum)** pouvant inclure des photographies, des articles de presse, des extraits vidéo ou audio, des liens vers des sites ou des réseaux sociaux, et tout autre élément reflétant le travail et la pratique artistique du candidat ;

4- **La période de résidence** : cette résidence est de **3 mois, d'avril à juin OU de juillet à septembre 2024**. Nous privilégierons les candidats pouvant rester 3 mois sur les périodes indiquées. Si ces périodes et cette durée ne rentrent pas dans le calendrier du candidat, ce dernier est invité à préciser dans sa candidature ses dates et durée privilégiées pour la résidence (qui devra obligatoirement se tenir entre mars et septembre 2024 et être d'un mois minimum).

5- **Une attestation sur l'honneur** qui garantit que les œuvres présentées sont bien celles du candidat ;

6- **Une ou plusieurs lettres de recommandation** (facultatif) ;

## Dépôt des candidatures

Les candidatures sont à déposer impérativement avant le **mercredi 8 novembre à 23h59 (heure de Chine)**, sous la forme d'un dossier numérique d'une taille inférieure à 10 Mo, envoyés à l'adresse mail suivante : [artistique@institutfrancais-chine.com](mailto:artistique@institutfrancais-chine.com)

## Annnonce des résultats

Seul le candidat retenu sera contacté par voie de mail ou WeChat.

# Les institutions partenaires

## Mobilier national

Soutien des métiers d'art et de la création depuis le XVIIIe siècle, le Mobilier national a pour mission d'assurer la conservation et la restauration de ses collections uniques au monde, de perpétuer et de transmettre des savoir-faire exceptionnels. Haut lieu de patrimoine, l'institution est aussi un acteur majeur de la création contemporaine et de la promotion des arts décoratifs français.

Le Mobilier national crée et restaure des dizaines de milliers de meubles et d'objets destinés à l'ameublement et au décor des édifices publics en France et à l'étranger. Plus de trois-cent-quarante femmes et hommes œuvrent au quotidien à entretenir, à pratiquer et à mettre en valeur les savoir-faire d'excellence de l'institution, à Paris et en région. Les manufactures des Gobelins et de Beauvais sont vouées à la tapisserie, la manufacture de la Savonnerie au tapis, les ateliers du Puy-en-Velay et d'Alençon à la dentelle. L'Atelier de Recherche et de Création – l'ARC – promeut la création et le design contemporain en France. Sept ateliers de restauration se répartissent les différentes spécialités du bois, du métal et du textile.

Résolument tourné vers l'avenir, le Mobilier national est l'un des membres fondateurs du Campus d'Excellence des métiers d'arts et du design – Paris, manufactures des Gobelins, lancé en 2020. Il témoigne par son rôle de la vitalité de la création artistique et du design contemporain.

Le Mobilier national est un établissement public administratif rattaché au ministère de la Culture.

## Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts, ainsi dénommée depuis 1816, est l'une des cinq académies qui forment l'Institut de France par ailleurs constitué de l'Académie française, l'Académie des Sciences, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et l'Académie des Sciences morales et politiques.

Descendante des académies royales instituées au XVIIIe siècle, elle est aujourd'hui, de même que les autres académies, dotée d'un statut particulier qui lui permet de s'administrer librement.

Afin de remplir ses missions de soutien à la création, l'Académie des beaux-arts poursuit une action de mécénat sous des formes diversifiées en France et à l'étranger : octroi de nombreux prix à des artistes débutants ou consacrés, organisation de concours, financement de résidences artistiques, attribution d'aides à des projets, manifestations ou associations d'ordre artistique. Au service de cette vocation, elle gère son patrimoine constitué de dons et legs et administre son important patrimoine muséal composé notamment du Musée Marmottan Monet (Paris) et de la Bibliothèque Marmottan (Boulogne), de la Maison et des jardins de Claude Monet (Giverny), de la Villa Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), de la Villa les Pinsons (Chars), de la Maison-atelier Lurçat (Paris) et de la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire. Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes.